

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 70 (1925)
Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fusil Furrer¹.

(Mitrailleuse légère suisse, modèle 1924.)

1. INTRODUCTION.

Ceux des lecteurs de la *Revue militaire suisse* qui ont bien voulu, l'an dernier, s'astreindre à lire un article intitulé : « Pourquoi la mitrailleuse légère devient-elle une arme du fusilier ? » se rappelleront peut-être qu'il visait :

1. A rechercher le caractère de l'évolution de la technique du feu de l'infanterie pendant la dernière guerre.

2. A préciser l'influence que cette technique eut sur la tactique.

3. A justifier l'introduction d'une arme automatique légère à l'échelon de la compagnie ou de la section.

4. A fixer les rôles respectifs du fusil et de la mitrailleuse légère.

Le développement de ces quatre points nous avait amené aux conclusions suivantes :

1. En principe, l'infanterie encadrée (nous parlons ici surtout de la compagnie d'infanterie) attaque droit devant elle. La « manœuvre » de la compagnie réside moins dans les déplacements de troupes que dans une judicieuse utilisation des « armes » assurant l'alternance du feu et du mouvement. La forte riposte du défenseur (artillerie et mitrailleuses lourdes) enlève aux premiers échelons assaillants, ensuite de la dilution qu'elle leur impose, la puissance de feu et de choc que possédaient spécifiquement les « lignes de tirailleurs ». La mitrailleuse lourde a donné au bataillon une puissance

¹ Les autotypies qui accompagnent cette étude reproduisent des photographies du Service technique du Département militaire fédéral.